

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 13
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 20 octobre 2022

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022

L’an deux mil vingt-deux le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absentes excusées : ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine

Mme DARGUY Anne Marie a été élue secrétaire.

DELIBERATION N° 2022-06-05 : BOURSES COMMUNALES ANNEE 2021/2022

Après avoir pris connaissance des montants des bourses départementales d’enseignement supérieur attribués aux étudiants de la Commune pour l’année universitaire 2021/2022,

Le Conseil Municipal,

- **décide** d’allouer les bourses communales suivantes, dont le montant représente 30% du montant attribué par le Département :

➤ GERMAN Thomas	27.00 €
➤ GERMAN Bastien	27.00 €
➤ IZOCO Miren	27.00 €
➤ IZOCO Iban	27.00 €
➤ SOULIGNAC Andréa	27.00 €
➤ DELACOUR Alais	33.00 €

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Arño GASTAMBIDE